

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

DE LA COMMUNE HERGNIES  
59199

Séance du 28 septembre 2022

DEPARTEMENT

NORD

Date : 28/09/2022

Numéro : 2022-058

L'an deux mille vingt deux

et le 28 septembre

à 19 heures 00

le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni  
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : **Jacques SCHNEIDER**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal et en exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
26	19	26

Date de la convocation
22/09/2022

Date d'affichage
22/09/2022

## Présents :

Marie-Claude BAILLEUL, Bernard BOURLET, Françoise GRARD, Jean DANGLETERRE, Bruno KOPCZYNSKI, Abel MERCIER – Adjoints  
Maurice DENIS, Alain BLANCHART, Corinne DERNONCOURT, Marie-Pierre SLATKOVIE, Dominique LAMBERT, Frédéric VINCHENT, Séverine ARCHO, Séverine STIEVET, Virginie VAN VOOREN, Antoine RICHARD, Julie NAGELS, Christelle GALLIEZ – Conseillers Municipaux

## Absents ayant donné pouvoir :

Chantal DOULIEZ qui donne pouvoir à Marie-Pierre SLATKOVIE  
Anne VILLAIN qui donne pouvoir à Corinne DERNONCOURT  
Pasquale CARIDI qui donne pouvoir à Jacques SCHNEIDER  
Laurent SIGUOIRT qui donne pouvoir à Abel MERCIER  
Cédric WAWRZYNIAK qui donne pouvoir à Julie NAGELS  
Sandrine DUMONT qui donne pouvoir à Virginie VAN VOOREN  
Betty FRANQUET qui donne pouvoir à Antoine RICHARD

## Absent :

Didier GODMEZ

A été nommée secrétaire de séance : Julie NAGELS

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture

**Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 juin 2022**

le 12/10/2022

et publication,

du 12/10/2022

ou notification

du

Publication sur le site internet

Le 30/05/2023

Vu le Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 27 juin 2022 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

A l'unanimité par 26 voix pour,

- **d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 juin 2022.**

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

Pour copie conforme

Le Maire

Jacques SCHNEIDER

